

En effet, le fait de pouvoir communiquer à moto permet au pilote de donner des consignes à son passager sur la bonne façon de se tenir, de se prévenir mutuellement d'un éventuel danger et d'être en parfaite harmonie avec la moto.

En 1996, à 50 ans, à l'époque du tout électronique, il fallait être « gonflé », pour quitter son emploi d'ouvrier de presse et créer son entreprise de trois salariés pour commercialiser un produit avec "deux bouts de tuyaux"!

Début 2015, nous avons trouvé un repreneur mais, devant les informations qui circulaient sur les mesures qu'allait prendre la D.S.R., il a préféré retirer sa candidature. Voilà 5 ans que nous « ramons » dans l'espoir d'obtenir une dérogation....et de vendre notre affaire !

Et aujourd'hui, à 73 ans, outre le fait que nous sommes toujours en activité, que fait-on du stock qui devait nous permettre de fabriquer 15 000 TUYAUCOM® ?

Cela est une autre histoire et personne ne s'en soucie !

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Trotoux

PS : Document n°7 : Réponse de Monsieur Emmanuel Barbe à notre courrier du 4/07/16.